

Lettre de Leyla Zana au Premier ministre turc

Cette lettre a été envoyée de la prison d'Ankara le 31 mars 2000 au Premier ministre turc, Bülent Ecevit, par Leyla Zana, députée kurde de Turquie condamné en 1994 à 15 ans de réclusion pour ses liens supposés avec la guérilla du Parti des travailleurs du Kurdistan et à qui le Parlement européen a attribué le prix Sakharov de la liberté l'année suivante.

Monsieur le président,

Je suis stupéfaite par la grave accusation que vous avez portée contre moi à l'occasion de votre rencontre du 27 mars avec une délégation du groupe socialiste du Parlement européen guidée par son président Crespo. Les compte-rendus de presse vous attribuent la malheureuse déclaration suivante : «Zana pourrait en appeler contre la sentence pour des motifs de santé, mais ses propos malsains l'induisent à rester en prison comme pour exploiter politiquement sa situation critique pour provoquer l'Europe.»

Je ne vois aucun sens rationnel dans une semblable déclaration. Je suppose que vous vous rappelez que, pendant la négociation d'Helsinki, dans une lettre adressée aux gouvernements et aux hommes d'Etat européens, je leur demandai d'accueillir la candidature de la Turquie, en me situant dans les limites de mes possibilités et en attirant leur attention sur la sensibilité particulière turque. J'ajoute que je l'ai fait avec une sincérité et un élan pareils aux vôtres. Je l'ai fait parce que je crois, comme quiconque a du bon sens, que pour la Turquie il y a un seul avenir possible que celle-ci peut faire sien uniquement en s'alignant sur les valeurs universelles en politique, dans le droit et dans l'économie, tandis que tout autre choix conduirait à un chaos sans fin. Je tiens à répéter que j'ai encore cette orientation positive et que mes espérances sont même plus solides qu'avant. Véritablement avec le début du processus d'intégration européenne la Turquie aborde le nouveau millénaire avec la grande espérance d'une

internationalisation de ses propres valeurs qui peut conduire à moderniser toutes les sphères de la vie sociale.

Il n'y a pas de doute que le président du PKK, Öcalan, ait apporté une grande contribution à l'émergence de ce climat de confiance en mettant en avant son projet de transformation et de rénovation démocratique qui comporte l'élimination du contexte de conflit, le retrait au-delà des frontières des forces armées du PKK, l'envoi de deux groupes de paix, l'un de l'Europe et l'autre des terres de la guérilla rurale en Turquie, et enfin la décision prise par le Parti dans son récent VIIe Congrès de transformer ses propres structures et ses propres cadres.

Tout autant indiscutable est la contribution donnée par vos messages et par le président Demirel concernant l'importance de la paix intérieure et par vos appels à la paix sociale, s'ajoutant à la décision des leaders de la coalition de gouvernement qui, le 12 janvier dernier, en suspendant l'exécution d'Öcalan, ont démontré, peut-être pour la première fois, une volonté politique de pacification démocratique. Avec l'enthousiasme, la compréhension et la tolérance dont elle a donné la preuve à l'occasion de la célébration du Newroz, le 21 mars, la Turquie a fait ses premiers pas dans une époque nouvelle. (...) Maintenant, que l'on puisse ou non démontrer scientifiquement qu'«il existe une question kurde» ou bien, comme on a continué de dire, qu'«il n'y a pas de question kurde, mais un problème économique et social dérivant du sous-développement dans un contexte féodal», reste le fait que nous avons dans notre pays une plaie profonde qui plonge ses racines dans une tragédie pluri-décennale et un problème historico-social qui est à l'origine de cette blessure (...).

D'autre part, il y a des forces et des milieux de provocateurs malsains et profiteurs de la guerre qui réouvrent continuellement la blessure dans l'objectif de la gangrener (...). Au contraire, ceux qui parmi nous aiment la Turquie, c'est-à-dire nous tous, doivent orienter les pensées et les actions avec l'objectif de soigner cette blessure. La Turquie a devant elle une occasion historique et possède un patrimoine commun qui rend ce choix mûr. Nous devons valoriser la diversité linguistique et culturelle de la Turquie, qui est partie essentielle de son patrimoine historique et ne remet pas en discussion son unité territoriale et étatique ; et nous devons conquérir le consensus social en proclamant une amnistie générale et en abolissant la peine capitale. C'est dans ce contexte que nous devons moderniser le contenu de notre démocratie.

Vous conviendrez avec moi que c'est à cause de ce problème social,

problème kurde, que j'ai été condamnée à la lourde peine de 15 ans de prison et, en rapport avec le même problème, je partage la situation juridique de milliers d'autres détenus et prisonniers. Il y a des douzaines, que dis-je, des centaines de prisonniers malades auxquels sont refusés les soins médicaux. Personne ne peut attendre de moi un comportement et un choix de type individualiste. De plus, le destin actuel de personnes comme Akin Birdal¹ et Esber Yagmurdereli², avec qui j'ai partagé, même si ce fut par des chemins différents, la même lutte pour la démocratie, démontre suffisamment encore une fois que les solutions partielles et momentanées ne peuvent remplacer une solution réelle de problèmes aussi enracinés.

Je veux vous remercier pour l'offre et la proposition que je suppose fondées sur des considérations d'ordre humanitaire, mais je vous prie donc de l'enterrer de votre agenda politique.

Monsieur le président, vous êtes un homme politique de premier ordre et représentez un exemple respecté par d'autres hommes politiques.

Dans le passé aussi j'avais reçu des offres semblables et je les ai toujours refusées. Il est bien que vous sachiez que mes convictions n'ont pas changé...

De la prison d'Ankara, le 31 mars 2000
Leyla Zana

Traduit de l'italien (Il Manifesto, 31 mars 2000) par Bernard Ravenel.

Notes du traducteur :

1. Akin Birdal, ex-président de l'Association des droits de l'homme en Turquie (IHT), organisation membre de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), a été condamné à une peine de deux ans de prison pour avoir tenu à deux reprises des propos en faveur d'une solution pacifique dans le sud-est de la Turquie. Incarcéré le 3 juin 1999, puis libéré pour raisons médicales le 24 septembre de la même année, il a été à nouveau emprisonné le 28 mars 2000 pour une période de 5 mois et 29 jours. Son état de santé est notamment rendu précaire par une tentative d'assassinat dont il a été victime à son bureau de l'IHT le 12 mai 1998 et dont il sorti vivant par miracle, le corps criblé de 13 balles.

2. Esber Yagmurdereli est un ancien avocat et auteur dramatique aveugle qui a été écroué début 1998 pour dix mois de prison après avoir été condamné pour des propos pacifistes. Mais cette condamnation a aussi entraîné la suspension d'un sursis dont il bénéficiait dans le cadre d'une condamnation à 37 ans de réclusion prononcée par la Cour martiale pour délit d'opinion et soutien à un mouvement subversif en 1982, soit deux ans après le dernier coup d'Etat militaire en Turquie. Relâché en régime conditionnel en 1997, il lui restait 22 ans à purger lorsqu'il a été incarcéré de nouveau en 1998.

